



## Déclaration FSU, comité de suivi des examens, 04/10/2023

La planification de ce comité de suivi le mercredi après midi pose problème à plusieurs titres, notamment celle de l'absence des professeurs d'EPS mobilisés par l'AS.

La session 2023 du bac a vu, dans notre académie, de nombreuses améliorations reconnues par les collègues, et la FSU considère que les échanges en comité de suivi ont été fructueux ; elle souhaite remercier les services qui y ont travaillé. Nous avons fait, toujours dans un esprit constructif, un bilan détaillé de cette session et vous le transmettons après cette déclaration.

Des revendications de la FSU ont été satisfaites : concernant l'EAF en 2024, les séries générales voient leur nombre de textes allégé pour l'oral de l'EAF mais la FSU regrette que les programmes n'aient pas été entièrement remis à plat et que les séries technologiques n'aient bénéficié d'aucune mesure alors qu'elles ont davantage d'exercices à préparer à l'écrit et moins d'heures d'enseignement. Concernant les épreuves de spécialité, la FSU se satisfait également du report des épreuves en juin.

Pour autant, la session 2024 s'annonce tout de même préoccupante en raison des arbitrages opérés la semaine dernière, encore une fois, une énième fois, bien après la rentrée, dans la précipitation si ce n'est dans l'improvisation. Visiblement, il est désormais devenu normal de commencer l'année sans savoir exactement où l'on va en termes de calendrier d'examens et même de programme. Ces arbitrages tiennent plus de la posture que du bon sens pédagogique : le nouveau Ministre Attal a été contraint de désavouer une partie de la réforme Blanquer car, à l'épreuve des faits, elle s'est révélée intenable : une majorité d'élèves de Terminale se sont démobilisés après mars et les médias ont souligné l'ampleur du fiasco. C'était l'occasion pour le Ministre de prêter un peu plus d'attention aux revendications majoritaires de la FSU. Mais il faut croire que M. Attal préfère prendre frontalement la profession comme ses prédécesseurs. Pour faire bonne figure malgré cette reculade, il a enfilé le costume du Monsieur Plus de la réforme, en se posant comme le défenseur de l'intégralité des programmes et comme le héros de "la reconquête du mois de juin". L'enjeu pour son CV est sûrement de taille. Ce faisant, M. Attal nous promet surtout un calendrier toujours plus intenable, il détériore la préparation pédagogique des élèves à l'examen et il aggrave les conditions de travail des collègues, y compris des services.

La FSU alerte en effet depuis longtemps sur le danger d'épreuves qui interviennent trop tard pour l'EAF et la Philosophie et qui contraignent les correcteurs à travailler dans l'urgence. L'arbitrage du Ministre a pourtant fait le choix de reculer de 4 jours la date de la Philosophie (18 juin), réduisant le temps de correction. L'EAF est avancée d'un jour (14 juin) mais les copies ne seront pas disponibles avant le lundi 17 juin. Les épreuves de spécialités auront lieu les mardi, mercredi et jeudi 19, 20 et 21 juin et le Grand Oral se tiendra du 24 juin au 03 juillet. Autant dire que les correcteurs de spécialités - qui sont, rappelons-le, moins nombreux que les enseignants de la discipline puisque seul le vivier des enseignants de Terminale devrait être mobilisable - devront affronter en même temps la correction des écrits et les interrogations orales. Cette question des viviers est encore plus critique en Lettres et en Philosophie : les enseignants de Lettres auront à prendre en charge les copies et les oraux d'EAF, les BTS en même temps que les copies et le GO pour les spécialités CAV et HLP par exemple ; en Philosophie, les correcteurs qui ont une charge habituelle d'au moins 80 copies, seront en même temps mobilisés sur le GO et la correction des écrits de HLP. Nous rappelons ici notre revendication de ne pas dépasser 10 copies par jour ouvrable sans oral. Les services vont se retrouver

également confrontés à de redoutables difficultés organisationnelles et on peut déjà craindre un bacatastrophe comme sous l'An 1 de Blanquer avec des convocations surréalistes, confuses et contradictoires. Et il faudrait caser aussi dans tout ça le suivi des stages en 2nde ! Même le choix de tenir les épreuves l'après-midi plutôt que le matin est un non-sens quand on connaît l'état du bâti des établissements et son incapacité à faire face aux vagues de chaleur qui ne manqueront pas de se produire. Nous réitérons ici notre souhait de revoir ce calendrier pour laisser le temps aux correcteurs de faire sereinement leur métier. Quoiqu'il en soit, la FSU demande également qu'une attention particulière soit portée à la répartition des missions d'examens entre Oral/Ecrit, y compris pour les épreuves de spécialités. **Nous rappelons aussi que les dates des écrits du DNB ne laissent aucune marge de manœuvre pour le cas où une vague de chaleur contraindrait à les reporter, comme ce fut le cas en 2019.**

Parlons maintenant des programmes. On pourrait se satisfaire que la FSU ait enfin été entendue, après 5 ans de cafouillages et que l'on revienne finalement à des épreuves finales en juin même si cela fait s'étrangler M. Mathiot. Cette annonce a été un vrai soulagement car elle nous permettra de mobiliser les élèves jusque la fin d'année. Mais la suite donnée dernièrement à cet arbitrage, sur les programmes, est très problématique. Si l'on peut se réjouir des allègements prévus en lettres pour les séries générales, sur le nombre de textes, le Ministre a tranché pour le reste en dépit de nos demandes pédagogiques. Aucun allègement n'est prévu sur les programmes de spécialités, tout le programme devra être traité. Il est pourtant simple de comprendre que la préparation du grand oral et celle des épreuves écrites de spécialités devant désormais se mener de front et non plus successivement, il n'y aura pas davantage de temps à leur consacrer et qu'il n'y avait donc pas de raison à ne pas s'en tenir aux programmes au moins tels qu'ils avaient été définis l'an passé pour les épreuves de mars. Il avait fallu faire le programme à marche forcée l'an passé jusque mars, il faudra tenir désormais le rythme jusque juin, voire l'accélérer encore, jusqu'à écœurement.

Au fond que prouvent tous ces calfeutrages sur des réformes qui n'en finissent pas de prendre l'eau de toute part ? Tout simplement que la réforme Blanquer du Bac n'est pas amendable et que l'on ne peut pas réformer le bac ou le lycée sans tenir compte de l'avis et de l'expertise des professionnels de terrain que nous sommes. La FSU revendique plus que jamais la mise à plat des réformes Blanquer.

Evidemment, nous aurons à rediscuter dans notre périmètre académique des inévitables problèmes que poseront le calendrier des épreuves et la mobilisation du vivier des correcteurs et nous espérons pouvoir travailler en bonne intelligence avec vos services pour désamorcer au maximum les situations les plus tendues. Il faudra par exemple se poser la question de savoir si les enseignants en spécialités seront mobilisés sur un seul type de mission ou sur toutes et avec quelles règles d'attribution.

De manière générale, nous profitons aussi de ce groupe de travail pour demander un bilan sur les résultats de la session 2023. Par souci de transparence, la FSU souhaiterait que soient rendues publiques les informations suivantes :

- pour le contrôle continu : quelle a été la proportion de notes harmonisées?
- pour les spécialités: quelles sont les moyennes par spécialité, les écarts entre J1 et J2 et la proportion des notes harmonisées par spécialité ?
- Le maintien de 2 jours d'épreuve pour les spécialités avec 2 sujets différents suscitant des réclamations et des frustrations, nous souhaiterions savoir combien de recours ont été formulés et si ce nombre progresse ?

La FSU profite de ce comité de suivi pour vous envoyer son propre bilan précis de la session 2023, car nous savons qu'il vous est utile.

